

Procès-verbal Assemblée générale Mercredi 2 septembre 2026

Étaient présents :

Patrick BELLINO, Didier BENARD, Gaëlle BONDU, Monique BROSSAIS, Martine CHARNEAU, Monique DELAVEAU, Martine JOURDREN, Marie Thérèse MARTIN, Catherine PELLETIER, Françoise THUET

Étaient excusés : Catherine Blond, Irène Guillard, Gérard SCHWARTZ,

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Cotisations
4. Renouvellement des membres du conseil

Le mercredi 2 septembre 2026, à 18h30 les membres de l'association YA KA DANSER se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, à St Jean des Mauvrets, sur convocation de la Présidente.

La séance est présidée par Monique BROSSAIS, assistée de Martine JOURDREN secrétaire, en qualité de secrétaire de séance.

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté que 27 adhérents sont présents ou représentés.

1. RAPPORT MORAL

➤ Fonctionnement de l'association

La Présidente présente le rapport moral de l'association et revient sur le fonctionnement de l'association ainsi que sur les activités réalisées au cours de l'exercice écoulé.

Il est notamment fait état :

- De la participation et de l'implication des adhérents dans la vie de l'association ;
- Du fonctionnement général de l'association ;
- De l'organisation des différentes activités et manifestations ;

➤ Remerciements

La Présidente remercie l'ensemble des bénévoles, membres du bureau et adhérents pour leur implication et leur participation au fonctionnement de l'association.

➤ Bilan des activités et manifestations

L'Assemblée fait ensuite le bilan des différentes activités et manifestations organisées au cours de l'exercice.

Sont notamment évoqués les différents événements organisés par l'association, ainsi que leur fréquentation et leur déroulement.

➤ Une attention particulière est portée :

- À l'organisation des manifestations ;
- À la mobilisation des bénévoles ;
- À la participation des adhérents ;

L'Assemblée constate une participation satisfaisante et souligne l'importance de poursuivre les actions permettant de maintenir la dynamique de l'association.

➤ Vote

Après présentation et discussion, le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée :

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Gaëlle BONDU, présente le rapport financier de la saison 2025/2026.

Elle rappelle qu'au cours de cette saison l'association comptait : 165 adhérents pour 208 danseurs.

La trésorière présente un bilan financier positif, avec un bénéfice de 7 036.05 Euros et une trésorerie disponible de 25 536 € au 30 juin 2026.

Cette situation financière favorable est le résultat de la participation et de la fidélité de nos danseurs, mais également du travail réalisé tout au long de la saison par les animateurs, les bénévoles et les membres de l'association.

Nous pouvons donc aborder la prochaine saison avec une trésorerie solide, tout en restant attentifs à l'évolution de nos dépenses et à la nécessité de maintenir un équilibre durable entre nos recettes et nos charges.

La trésorière remercie l'ensemble des adhérents, animateurs, bénévoles et municipalités qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'association.

Le rapport financier de la saison 2025/2026 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3. COTISATIONS

En ce qui concerne les tarifs, à la dernière réunion du conseil du 3 juin 2026, les membres du conseil ont décidé d'augmenter les tarifs horaires des animateurs.

La question a été posée sur l'augmentation des cotisations ou pas.

Lors de ce conseil, il a été voté à la majorité une augmentation de 2€ pour ces cotisations (soit 0.06 € par cours).

Cette décision des membres du conseil est soumise au vote de l'assemblée générale :

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le prix des cotisations est adopté à l'unanimité

4. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

➤ L'assemblée générale a pris acte de la démission de 3 membres du conseil :

- Catherine BLOND
- Irène GUILLARD
- Gérard SCHWARTZ

➤ 5 Membres du conseil sont sortants rééligibles :

- Gaëlle BONDU
- Monique BROSSAIS
- Martine JOURDREN
- Marie-Thérèse MARTIN
- Françoise THUET, qui ne souhaite pas renouveler son mandat.

➤ L'assemblée générale accueille au sein du conseil d'administration

- Laure INDART GAMOY
- Célia NENCIONI

Après vote de l'Assemblée, les personnes désignées sont élues / réélues dans leurs fonctions.

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

5. QUESTIONS DIVERSES

Les membres présents sont invités à formuler leurs observations et questions.

Une question a été posée concernant l'entrée d'un membre qui est à la fois animatrice et adhérente.

La Présidente explique l'article 13 des statuts en vigueur :

‘L'association est dirigée par un conseil de membres, adhérents à l'association’

Il n'existe donc aucune exclusion concernant les membres du conseil. Aucune autre question n'étant soulevée, la Présidente remercie les membres présents pour leur participation ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur investissement dans la vie de l'association.

La séance est levée à 19h30